



Année universitaire 2023 - 2024

**CONTRAT PÉDAGOGIQUE
ÉTUDIANT AVEC UN STATUT « SALARIÉ » / « ENGAGÉ » / « HANDICAPÉ »
- MASTER 2 MTS -**

DOCUMENT À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT À

Mme CHAULET (eve.chaulet@umontpellier.fr) au plus tard le 22 janvier 2024

NOM : **PRÉNOM :**

Téléphone :

SEMESTRE 4 MTS

Numéro d'UE N° d'élément		Intitulé	Responsable	Evaluation des statuts particuliers
UE541.6	A	Étude de cas - mise en situation pratique d'une commande des acteurs sur tourisme sportif	A. Galy	Uniquement en CC : se rapprocher de l'enseignant pour les modalités d'évaluation
UE641.6	A	Étude de cas : commande des acteurs sur tourisme sportif - conception & opérationnalisation du projet	A. Galy	
UE841.6	A	Conduite d'études sur les marchés sportifs et touristiques	N. Le Roux	
UE941.6	A	Conduite d'études sur les marchés sportifs et touristiques	N. Le Roux	

⇒ Le contrat pédagogique doit être obligatoirement signé et remis au plus tard le 22 janvier 2024 à la scolarité pour bénéficier du statut « étudiant salarié ».

DATE :

SIGNATURE :